



**Titre du poste :** Consultant national en évaluation des réseaux d'observation systématique et de la recherche sur les changements climatiques au togo

<b>Lieu d'affectation :</b>	Lomé, TOGO
<b>Domaine d'intervention :</b>	Environnement et énergie
<b>Date limite de candidature :</b>	30 octobre 2009
<b>Type de contrat :</b>	SSA
<b>Langues requises :</b>	Français
<b>Date de commencement :</b> (date à laquelle le candidat sélectionné doit commencer)	09 novembre 2009
<b>Durée du contrat initial :</b>	30 Jours

## 1. CONTEXTE

Le Togo a préparé et soumis sa Communication Nationale Initiale (CNI) sur les changements climatiques en 2001, conformément aux dispositions des articles 4 et 12 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) qu'il a ratifiée en mars 1995.

L'évaluation de la CNI, a révélé plusieurs points faibles, notamment la prise en compte insuffisante des priorités de développement national et régional, l'insuffisance et/ou le manque de certaines données de base, les faibles capacités de l'expertise nationale, la contradiction entre différentes sources officielles d'information, l'accès difficile à l'information, le déficit de la participation de certaines catégories d'acteurs particulièrement les secteurs privé et informel, et la faiblesse des capacités nationales en matière d'observation, de projections et de modélisation.

La Deuxième Communication Nationale vise à combler les lacunes de la CNI ainsi identifiées par l'amélioration de la qualité des données d'activités, une plus grande participation des différents acteurs et une prise en compte des priorités nationales dans le processus.

A cet effet, l'évaluation du système d'observation climatologique, océanographique, hydrologique et hydrogéologique aux fins de l'identification des besoins permettraient d'améliorer la qualité des données d'activité indispensables à l'amélioration de la qualité des mesures et politiques d'adaptation. Ceci contribuerait à atténuer les effets néfastes des changements climatiques dans la perspective d'un développement harmonieux et de lutte contre la pauvreté au Togo.

Dans la planification des actions au Togo pour la mise en œuvre de la stratégie nationale et de la CCNUCC, notamment en ces articles 4.1.g, 5.a, 5.b, figurent entre autres, la recherche et l'observation systématique. Le niveau de recherche sur le climat aujourd'hui au Togo est très faible à cause de moyens assez limités. Cependant, les conséquences néfastes des changements climatiques sur les structures socio-économiques ne cessent de croître d'année en année.

Cette étude se justifie en outre par le besoin de disposer d'informations de qualité afin d'améliorer la qualité des mesures et politiques d'adaptation aussi bien en matière de la vulnérabilité de la zone côtière à l'élévation du niveau de la mer qu'en matière de vulnérabilité des ressources en eau.

L'étude a pour objectif de renforcer les capacités nationales des systèmes d'observation systématique des changements climatiques. Plus spécifiquement, il s'agira de :

- faire l'état des lieux de la recherche sur le climat au Togo ;
- évaluer la performance des systèmes d'observation océanographiques, climatologiques, hydrologiques et hydrogéologiques;
- évaluer les besoins et capacités à renforcer pour l'installation des systèmes adéquats d'observation aux fins d'étude sur les changements climatiques au Togo

## **2. Responsabilité**

L'étude sera réalisée par un consultant national. Avant le démarrage de l'étude, le consultant élaborera et fera approuver par la Coordination du projet DCN, un plan de travail détaillé. Il devra à cet effet, décrire et exposer de manière claire dans sa méthodologie, la démarche pratique ainsi que le chronogramme pour l'ensemble des activités.

Les principales tâches du consultant national consistent à :

- (i) définir et adapter au contexte du Togo, la notion de « systèmes d'observation systématique » dans le domaine des changements climatiques" ;
- (ii) faire l'état des lieux de la recherche sur le climat au Togo ;
- (iii) faire l'état des lieux des systèmes d'observations océanographiques, hydrologiques et hydrogéologiques ;
- (iv) identifier les faiblesses et les lacunes du système d'observation océanographique, climatologique, hydrologique et hydrogéologique (aux plans institutionnel, humain, technique, juridique et financier) ;
- (v) identifier les besoins en renforcement de capacités des systèmes d'observations climatologiques hydrologiques et hydrogéologiques et évaluer les coûts inhérents à leur mise en œuvre ;
- (vi) identifier les possibilités et pistes de coopération en matière d'observation systématique du climat et de recherche sur les changements climatiques;
- (vii) élaborer le rapport général de l'étude incluant un résumé.

Le consultant travaillera en étroite collaboration avec la Coordination du projet DCN avec laquelle il s'entendra sur les détails des termes de référence.

Il devra soumettre à la coordination, avant la signature du contrat avec le PNUD, la méthodologie de travail et du chronogramme, en tenant compte des détails convenus.

Le consultant déposera le rapport/document provisoire de l'étude 30 jours après l'entrée en vigueur du contrat, à compter de la date de signature du contrat avec le PNUD. Sept (07) jours après la validation du rapport en atelier, il devra remettre le rapport/document définitif

Les principaux résultats attendus de cette étude sont notamment :

- (i) L'état des lieux de la recherche sur les changements climatiques, les systèmes d'observations océanographiques, hydrologiques et hydrogéologiques est établi. Cet état de lieu portera sur entre autres aspects :
- Les réseaux de collecte de données ;
  - Les types de données collectées ;
  - Le traitement et le stockage des données ;
  - L'échange et/ou utilisation des données ;
  - La participation aux programmes internationaux d'observation, de contrôle de la qualité et d'archivage des données ;
  - Les acquis, les contraintes...etc.
- (ii) Les besoins de renforcement des capacités des systèmes d'observations climatologique, océanographiques, hydrologiques et hydrogéologiques, sont identifiés et évalués ;

Le budget de l'étude équivaut aux prestations de un homme/mois (30 jours) de consultation et sera déterminé dans le contrat de prestation de service qui sera conclu avec le PNUD.

Le PNUD versera aux consultants, une première tranche de 15% du montant total de ses prestations, à la signature du contrat.

Le PNUD payera la dernière tranche de 85% du montant restant au consultant après que le Coordonnateur National du projet DCN aura transmis le rapport final de l'étude et la fiche d'évaluation au PNUD.

Le livrable attendu de cette prestation est le rapport d'étude sur la recherche en changement climatique et d'observation systématique océanographique, climatologiques, hydrologiques et hydrogéologiques. Ce rapport comprendra un résumé synthétique.

Le rapport/document final sera remis sur support papier en cinq (05) copies et sous format numérique

### **3. QUALIFICATIONS**

Le Consultant devra avoir :

- un diplôme universitaire (BAC+5 au moins) en science de l'environnement, géographie, hydrologie, climatologie ou tout autre domaine afférent ;
- une bonne connaissance du système d'observations océanographiques, climatologiques, hydrologiques et hydrogéologiques ;
- une spécialisation dans au moins un des domaines indiqués ci-dessus ;
- au moins 10 ans d'expérience professionnelle dont cinq (5) dans la réalisation d'études dans le domaine de l'environnement,
- des références en matière de consultation ;
- une bonne maîtrise de l'outil informatique (tableurs et traitement de textes) ;
- Etre de nationalité togolaise.

### **4. COMPETENCE**

- Grandes aptitudes en analyse des capacités individuelles, institutionnelles et systémiques ;
- Aptitude à planifier et à organiser de façon claire les tâches ;
- Capacités d'analyse, capacité à proposer et à adapter des outils de travail ;
- Excellente capacité de rédaction des rapports de portée nationale et aptitude à s'exprimer de façon claire et précise en français ;
- Respect des deadlines dans la remise du travail.

## 5. DOSSIERS DE CANDIDATURE

- une lettre de motivation adressée à la Représente-Résidente du PNUD Togo,
- un CV détaillé et actualisé et un P11 (notice du personnel, formulaire des Nations unies disponible sur le site du PNUD).
- les copies des diplômes et attestations obtenues,
- un certificat médical.

Les dossiers de candidature peuvent être envoyés sous plis fermé avec la mention «**Recrutement observation systématique DCN**» à l'adresse au 40, avenue des Nations unies, BP : 911 Lomé, Togo ou transmis en ligne à l'adresse [recrutement.tg@undp.org](mailto:recrutement.tg@undp.org).